

-
Le mardi 05 Février 2019
De 9h30 à 11h

Programme

9h15 : Accueil – Café

9h30 – 11h :

Définitions et procédures

Visites médicales et constat d'inaptitude

Reclassement suite à inaptitude médicale

Salaire pendant la procédure

Indemnités, préavis et chômage

Contestations et juges

Jurisprudences licenciement inaptitude

Intervenant : Régis GRANET, directeur juridique

FEDESAP

Pour vous inscrire :

Par mail à Madame SAMIERI

contact@evolia93.fr

Lieu : **Evolia93**

2, rue Louis Nadot – 93500 PANTIN